

INFORMATION

TRAVAUX

RD5 : VILLAZ « Ronzier »

Désamiantage et Aménagement d'Arrêts de Cars

Le Conseil Départemental va entreprendre des travaux de **sécurisation et d'aménagement des arrêts de cars** implantés en ligne au lieu-dit « **Ronzier** ».

Une traversée piétonne en deux temps ainsi que **des trottoirs** seront créés au droit des arrêts. Et la commune de Villaz réalisera la **continuité du cheminement piéton jusqu'au Pont de Ronzier**. L'exécution de ces travaux impose, dans un premier temps, **d'enlever la couche d'enrobés contenant de l'amiante**.

1^{ère} phase : Désamiantage des enrobés

- Cette phase de travaux nécessitera **la fermeture complète de la RD5 du 17/08/15 au 31/08/15 au droit du chantier**.
- Un **itinéraire de déviation Villaz/Thorens** sera mis en place par la **RD1203** (nouveau giratoire de Mercier jusqu'au Plot), **puis la RD2** (reliant Groisy à Thorens-Glières).
- Pendant cette phase la **ligne LISHA 162** sera adaptée : **les voyageurs seront informés**.

2^{ème} phase : Aménagement des arrêts de cars

- Démarrage des travaux **début Septembre** pour **environ 4 semaines**.
- Cette phase de travaux sera réalisée **sous circulation alternée**.
- **Les arrêts de cars resteront desservis** mais seront **déplacés et indiqués provisoirement**. Une information sera faite auprès des services compétents et transporteurs.

Durant les 2 phases de travaux, les containers d'ordures ménagères situés sur le parking seront condamnés : un point de tri provisoire (OM, déchets recyclables et verre) sera accessible vers le pont de Ronzier.

Pour toutes informations complémentaires, il est possible de joindre l'Arrondissement des Routes Départementales à Annecy : 04.50.33.20.71, la commune de Villaz au 04.50.60.61.64 et le Service Technique de Villaz au 04.50.60.67.62

TRAVAUX DE DESAMIANTAGE SOUS RD5 VILLAZ « RONZIER »

ITINERAIRE DE DEVIATION DU 17/08/15 au 31/08/15

